

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez MM. G. RICHARD et C^o,
Passage des Princes,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75
S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. PAUL
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o,
Place de la Bourse,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

Nos ateliers étant fermés demain, jour de
l'Assomption, l'ECHO DE L'OUEST ne paraîtra
pas.

AVIS.

MM. les actionnaires de l'ECHO
de l'Ouest sont convoqués en as-
semblée générale, le vendredi 16
août 1872, à une heure, rue Saint-
Jean, n° 8, au 1^{er} (maison Gaborit).

Cette assemblée a pour but de
leur faire connaître la situation tri-
mestrielle.

MM. les actionnaires qui ne pour-
raient se rendre à cette réunion
sont priés instamment de choisir
un mandataire pour les repré-
senter. Ce pouvoir ne peut être
donné qu'à un autre actionnaire.

LES NOUVEAUX PRÉFETS.

La liste des préfets publiée hier permet
à M. Thiers de répondre aux plaintes de la
gauche et à celles de la droite par la cita-
tion de noms destinés à satisfaire l'un et
l'autre de ces partis.

Aux réclamations des conservateurs, M.
Thiers pourra dire :

« De quoi vous plaignez-vous ? J'ai sa-
crifié M. de Kératry à la démagogie radicale
de Marseille, et pendant quelques jours,
j'ai donné aux révolutionnaires marseillais
le droit de triompher, mais je leur envoie
pour préfet M. Limbourg.

« Or, M. Limbourg passait autrefois pour
orléaniste; c'est un esprit fin, distingué, an-
cien avocat à Metz, qui a horreur des dé-
magogues. Il a eu l'honneur de s'attirer tou-
tes les injures des feuilles radicales pour
avoir expulsé de la salle du conseil général

une République en plâtre, un peu comme la
nôtre, messieurs, mais souillée par la coif-
fure du bonnet phrygien. La mauvaise hu-
meur des journaux rouges à la nouvelle de
sa nomination est son plus bel éloge. J'ai
écarté pour lui M. Valentin, le citoyen Va-
lentin, l'ex-ami de Barodet.

« M. Daunassans, que j'envoie en Corse,
n'a que le défaut d'être recommandé par M.
Testelin; mais au fond, il est modéré, très-
modéré, digne de devenir conservateur, sur-
tout maintenant qu'il est préfet.

« M. Albert Legay, qui est nommé à
Nancy, ne s'y montrera pas plus révolution-
naire que M. de Montesquiou, et ni l'un ni
l'autre n'eussent été nommés préfets par la
gauche.

« A Lyon, M. Cantonnet lui-même éton-
nera les radicaux; qui comptent sur lui, n'en
doutez pas. Dans l'Allier, où Gambetta s'é-
tait permis de le nommer, il était déjà dé-
noncé comme réactionnaire par la munici-
palité rouge de l'endroit; à Perpignan, où
je l'ai envoyé, il a sévèrement fait son de-
voir contre les maires rouges et les anar-
chistes trop ardents du Midi. Il est conser-
vateur, je vous le jure, très-conserva-
teur ! »

A la gauche, très-offensée du choix de M.
Limbourg, et très-peu satisfaite de quel-
ques autres, M. Thiers a voulu pouvoir ré-
pondre :

« Je vous l'ai dit, vous pouvez compter
sur moi; je vous donne chaque jour des
gages; mais ne brusquons rien ! Le même
intérêt nous unit : la République ! vous la
voulez pour vous, je la veux pour moi;
nous la voulons tous; je vous aide, aidez-
moi !

« Aujourd'hui encore, vous avez la meil-
leure part de ma liste de préfets. Jugez-en :

« A Montpellier, ville où la démagogie
est exigeante, j'envoie Dauzon, ce pur ré-
publicain qui, à son second mariage, a ac-
cepté une dot de l'empereur, mais qui s'en
est bien vengé en appelant Ferry à la tête
d'une escadre pour conquérir l'île des Bo-
naparte ;

« A Lyon, au lieu de M. Pascal, qui pro-
tégeait les écoles congréganistes aussi bien
que les écoles laïques, le nouveau préfet sera
le citoyen Cantonnet, nommé préfet par

M. Gambetta. Son origine suffit à vous prou-
ver qu'il est un des vôtres.

« En Corse, le nouveau préfet sera M.
Daunassans, que Testelin m'a recommandé
et qui s'est signalé, comme sous-préfet de
Valenciennes, par le concours qu'il nous a
donné pour battre les conservateurs aux der-
nières élections.

« Enfin, messieurs, pour vous être agréa-
ble, pour plaire aux libres-penseurs, pour
séduire même les franc-maçons et donner
des gages au Grand-Orient, j'ai bravé le
ridicule !

« Je suis allé exhumer dans une petite
ville de la Charente un vieux débris, oublié
et dédaigné des agitations républicaines;
j'ai rendu à Babaud-Larivière une préfec-
ture que le 4 septembre lui avait donnée et
que je lui avais reprise.

« Babaud-Larivière ! songez-y bien, tout
est là; c'est comme si j'avais nommé Glais-
Bizoin ambassadeur. Il a passé les années
de l'Empire à rédiger une petite feuille radi-
cale dont il était à la fois le lecteur le plus
assidu, et peut-être l'unique abonné. C'est
un ancien commissaire extraordinaire de
1848. Les congréganistes des Pyrénées-
Orientales vous diront bientôt ce que vaut
ce vieux franc-maçon ! »

A ce discours, les citoyens de la gauche
n'auront rien à objecter. Les preuves de fi-
délité données par M. Thiers sont en effet
indiscutables.

Et la machine politique et administrative
continuera à se balancer ainsi, portant à un
bout les hommes de la gauche, à l'autre les
conservateurs; tandis que l'honorable M.
Thiers, les neutralisant et se servant des uns
et des autres, demeurera en équilibre sur
l'axe.

Reste à savoir si ce jeu habile, mais pé-
rilleux, pourra se prolonger longtemps.

UNE LETTRE DE M. JULES FAVRE.

A propos d'un incident que nous avons rapporté,
et à la suite duquel le président de la cour d'assises
de Seine-et-Oise a dû renvoyer à la session sui-
vante l'affaire de la femme Meyer, plusieurs jurés
s'étant déclarés placés par la présence de son avo-

cat hors des conditions de l'impartialité, M. Jules
Favre a adressé au directeur du Journal des Débats
la lettre suivante :

Monsieur,

Permettez-moi quelques brèves observations à
propos de l'article que vous avez consacré, dans
votre numéro d'hier, à l'affaire Lourol-Meyer;
non que je veuille discuter votre opinion sur la
liberté de la défense que vous supprimez d'un
trait de plume au nom de la politique, mais je
considère comme un devoir de rectifier les erreurs
que vous avez commises sur la femme Meyer,
contre laquelle, sans égards pour sa position d'accusée,
plusieurs organes de la presse ont dirigé des inci-
riminations mal fondées, de nature à égarer l'opinion
publique.

La femme Meyer n'est pas Prussienne. Elle est
Française. Originaire du pays de Nassau, elle est
devenue notre compatriote en épousant un honnête
et brave soldat qui a plusieurs fois répandu son
sang pour la France. Au moment de la guerre, il
était sous-officier garde-magasin à Versailles. Il est
revenu à Paris, où sa conduite pendant le siège lui a
valu d'être décoré sur la présentation de ses chefs,
unanimes à le recommander comme un modèle
d'honneur et de probité.

Je n'ai pas besoin de vous dire sa douleur. C'est
pour n'y avoir pas été insensible que je me suis
exposé aux outrages des feuilles bonapartistes et
radicales, naturellement unies pour m'insulter, et
aussi, monsieur, à vos vertes remontrances.

La femme Meyer n'est pas non plus accusée d'es-
pionnage. Restée seule à Versailles, par l'ordre de
son mari, elle a protégé le magasin à fourrages de
l'Etat. Elle a été choisie par la garde nationale
pour parlementer avec l'ennemi, et, pendant toute
la durée de l'occupation, elle n'a cessé, grâce à sa
connaissance de la langue allemande, d'intervenir
pour préserver des Français contre les violences
de l'ennemi. Les débats établiront qu'elle a eu le
bonheur d'en sauver plusieurs.

Elle a eu, je le sais, le tort grave de servir d'in-
termédiaire et d'interprète à un marchand de four-
rages accusé d'avoir fourni des denrées aux Prus-
siens. J'ai la conviction qu'en cela elle a été plus
ignorante que coupable. J'avais, j'ai encore la ferme
espérance que dans son appréciation élevée de la
justice, le jury lui tiendra compte de ses intentions,

Feuilleton de l'ECHO de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS
DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

(Suite.)

CHAPITRE VIII

LE SECRET DE MARPHA.

Chusco seul avait reçu la confiance de
Narbut; il en avait fait son secret.

Pour lui seul les journées s'écoulaient
avec une désespérante lenteur; n'osant plus
quitter Atrada, où à chaque instant pou-
vaient lui arriver d'importantes nouvelles,
il se tenait tout le jour en sentinelle à la fe-
nêtre donnant sur la route de Varsovie, ne
dormant et ne mangeant que l'oreille aux
aguets.

Le moindre aboiement de Nip, le hen-
nissement d'un cheval, le son lointain d'une
clochette le faisaient tressaillir; la nuit il
se réveillait en sursaut, et plus d'une fois
Thadéa, inquiète de l'inquiétude son mari,
l'entendit prononcer des mots incohérents,
où à des commandements militaires se mé-
laient les noms d'Étienne et de la Pologne.

La jeune femme était trop aimante pour
ne pas être perspicace; la première elle de-
vina les préoccupations d'Adam et redoubla
de soins affectueux pour lui, tout en se con-
damnant à un calme apparent dont il se ré-
jouissait et qui pour elle n'était qu'une tor-
ture de plus.

Plus retirée que jamais dans son appar-
tement, Marpha y continuait avec ardeur
son mystérieux travail; quand elle en sor-
tait, aux heures de repas, elle avait les yeux
enflammés, et comme pour s'oublier elle-
même, elle prenait Étienne dans ses bras,
l'embrassait avec effusion, le couvrait de
caresses, le berçait, en chantant les vieilles
chansons du pays, jouait du piano ou cau-

sait avec une gaité turbulente, puis, tout-à-
coup, sans motif apparent, elle redevenait
silencieuse et triste.

Enfin le 13 janvier arriva.

La famille venait de se mettre à table pour
souper, quand le vieux Magnus entra, et,
s'approchant de Chusco, lui dit quelques
mots à voix basse.

Adam devint pâle et sortit. Quelques mi-
nutes s'écoulèrent.

Quand il rentra, il tenait à la main un
billet qu'il remit silencieusement à Kir-
posky.

Un nuage de tristesse passa sur le front
du vieillard. Il se leva, passa sa main sur
la tête blonde d'Étienne, endormi dans les
bras de sa mère, et, d'une voix triste et so-
lennelle, il dit :

« Seigneur, toi dont la main puissante
s'est appesantie sur notre malheureuse pa-
trie, écarte des lèvres de tes enfants le calice
amer de la persécution. Si cependant tels ne
sont pas les décrets de ta Providence, que
ta volonté soit faite, ô Seigneur ! »

— Quel est donc le nouveau malheur qui

nous menace ? demanda Thadéa, en serrant
son fils sur son sein.

— La conscription, répondit Chusco;
après-demain, à Varsovie, et les jours sui-
vants, dans toutes les villes polonaises, les
Russes enlèveront la fleur de nos jeunes
hommes, pour les envoyer en Sibérie.

César et ses cousins s'interrogèrent du
regard.

— Stiépan est-il averti ? demanda Marpha
à son beau-frère.

— Il est averti, mais il a voulu repartir;
sa femme est souffrante.

— La patrie ayant la famille, fit la jeune
fille dont l'œil étincelait.

— Narbut m'écrit que l'heure n'est pas
encore arrivée; il faut attendre.

— Attendez ! toujours attendre ! s'écria-t-
elle. Il n'y a donc plus d'hommes en Polo-
gne ?

— Il n'y en aurait bientôt plus, si tous
étaient aussi impatients que toi, reprit sé-
vèrement Kirposky.

— C'est une odieuse provocation; et à
l'injure, le devoir de tout Polonais est de

de son dévouement, de son courage, et qu'il la rendra à son digne mari.

Aussi, est-ce pour moi une grande douleur d'avoir été le prétexte de la prolongation de sa captivité. J'aurais voulu, pour tout au monde, qu'il eût été possible de la lui épargner.

Un mot encore : Vous me reprochez durement d'avoir accepté cette défense, et vous ajoutez que ceux qui ont eu le malheur de ne pouvoir repousser l'ennemi appelé sur notre sol par le crime des bonapartistes et de leur maître doivent se condamner à la retraite. Je le pense comme vous, monsieur ; mais, à mes yeux, la retraite, ce n'est pas le repos, c'est le travail, ce sont les services rendus. Conseiller, consoler, défendre ceux qui souffrent, ne m'avait pas paru jusqu'ici un acte coupable ou inconvenant. Vous estimez que la vraie dignité consiste à s'en abstenir. J'ai le regret de ne pouvoir être de votre avis. C'est en m'efforçant d'être utile à ceux qui, suivant votre expression, « me conservent quelques sympathies, » que je cherche, non à effacer, mais à adoucir le sentiment amer et indestructible des malheurs de ma patrie.

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments de considération très-distinguée.

JULES FAYRE.

Ce 11 août 1872.

Chronique Politique.

On dément le bruit de la démission du comte de Vogué, comme ambassadeur de France à Constantinople.

On se préoccupe beaucoup des manifestations projetées pour la célébration de l'anniversaire du 4 septembre.

Une circulaire spéciale vient, à ce sujet, d'être adressée, nous assure-t-on, à tous les préfets.

La Gazette de Magdebourg annonce que, dans les premiers jours de septembre, après l'entrevue des trois empereurs à Berlin, une entrevue particulière des empereurs de Russie et d'Autriche aura lieu à Weimar.

Un appel de huit pages vient d'être publié au nom du parti national. Il y est dit que « les défenseurs du parti national sont attachés à la République, mais que leurs vues n'ont rien de commun avec les principes désastreux du radicalisme. »

« Ils veulent la République rationnelle et chrétienne, la République sans la révolution comme sans l'abus du gouvernementalisme et de la centralisation exagérée. »

Tarascon, le paradis des communards, comme ils l'appellent eux-mêmes, vient de se distinguer par la reconnaissance !

La fine fleur du radicalisme du crû vient de faire parvenir à M. Thiers une adresse de remerciements pour « leur avoir enlevé » M. de Kératry ; « un noble qui pactisait avec les légitimistes pour écraser le peuple ne

pouvait plus administrer les Bouches-du-Rhône. »

C'est un fait qui les gênait.

On lit dans le Français :

La Gazette de France dément le bruit répandu par les journaux légitimistes des départements, et d'après lequel le Président de la République aurait fait à M. de Larcy des ouvertures pour l'appeler à prendre de nouveau sa place dans le ministère. Nous nous étions fait l'écho de ce bruit, et, malgré le démenti de la Gazette de France, il ne nous est pas démontré que ce bruit n'ait eu aucun fondement. Ce qui est certain, et ce que nous maintenons, c'est que le Président de la République a témoigné à plusieurs reprises qu'il voulait donner pleine satisfaction à la majorité, et qu'il a répété plusieurs fois, en les accentuant davantage, les considérations qu'il a présentées à la commission de prorogation, et dont M. Saint-Marc Girardin a pris acte. Il est fâcheux que les nominations des préfets, publiées ce matin dans le Journal officiel, jettent de nouveau une certaine incertitude sur la politique que le gouvernement entend suivre.

Le comte d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres, s'est rendu à Trouville pour conférer avec M. Thiers sur la révision du traité de commerce avec l'Angleterre.

L'archiduc Louis-Victor, frère de l'empereur d'Autriche, vient de s'embarquer à Boulogne pour Londres, sous le nom de comte de Klessein.

On ne saurait encore fixer l'époque de l'évacuation de la Marne et de la Haute-Marne.

Les Prussiens ne quitteront ces départements que lorsque les baraquements seront achevés.

On en presse autant que possible la construction, mais on ne croit pas qu'elle puisse être achevée avant les premiers jours du mois d'octobre.

C'est à ce moment là seulement que les 500 millions seront remis à l'Allemagne, de façon à faire coïncider ce paiement avec le départ des troupes d'occupation.

Le roi d'Espagne est toujours à Bilbao. L'accueil qu'il a reçu dans cette ville l'a engagé à y prolonger son séjour.

Informations militaires.

Le ministre de la guerre, dans la visite qu'il a faite il y a quelque temps au camp de Saint-Germain, a annoncé que le gouvernement s'occupait activement de la reconstitution des cadres, principalement dans les grades inférieurs, et qu'un premier travail ne tarderait pas à paraître.

Nous apprenons qu'en exécution de cette promesse, le Président de la République vient, sur la présentation du ministre de la

nous ne laisserons pas égorger nos frères.

— Malheureux enfants, que prétendez-vous donc faire, sans armes, sans organisation, pendant les rigueurs de l'hiver : dix contre cent ! s'écria douloureusement Kirposky.

— Nous mourrons, comme sont morts nos pères, l'épée et la hache à la main, au lieu d'aller trainer honteusement nos fers dans l'exil.

— Vos pères étaient organisés et avaient des armes et un drapeau.

— Nous avons des armes aussi, et les croix funéraires, plantées dans la neige, nous serviront de point de ralliement. Il y a longtemps que les Polonais sont habitués à mourir au pied de la croix ; frères, qu'en pensez-vous ?

D'un mouvement spontané, César et ses cousins étendirent la main, en disant :

— Nous sommes prêts.

Marpha s'était élancée hors de la salle. Elle y rentra presque aussitôt, apportant, plié dans une toile grise, un paquet, qu'elle déposa sur la table.

guerre, de signer un décret contenant des nominations nombreuses d'officiers, parmi lesquels se trouvent quatre cent vingt sous-lieutenants promus au grade de lieutenant. On assure qu'un autre travail aussi important paraîtra vers la fin du mois.

M. Mussot, inspecteur général des haras, vient d'être chargé de l'inspection générale des écoles de dressage et d'équitation de France.

M. Mussot a fourni, il y a quelque temps, à la commission d'hippiatrique un mémoire concernant des recherches expérimentales sur l'alimentation des chevaux de troupe.

M. Mussot doit visiter le nouveau haras de Vardeuvre, créé pour remplacer celui de Strasbourg.

Il est inexact que le général Espivent de la Villeboisnet, commandant l'état de siège à Marseille, ait donné sa démission.

On sait que, par suite du goût exquis dont la commission de notre armée ne cesse de donner des preuves, les 20,000 shakos de cavalerie confectionnés par la maison Godillot, à 11 francs pièce, sont démodés avant d'avoir servi.

Perte sèche pour le Trésor, 220,000 fr. Heureusement qu'il y a quelque part une république haïtienne, dont un agent propose le rachat des horribles couvre-chefs pour l'armée de Sa Présidence Salnave.

A 5 francs 50 centimes par shako, c'est toujours 110,000 francs de rattrapés.

Si l'affaire est conclue, nous en informons le lecteur.

On parle beaucoup des expériences d'artillerie qui viennent de commencer à Trouville en présence de M. le Président de la République. Voici la question technique qu'il s'agit d'examiner, et dont il a été incomplètement rendu compte.

Au commencement de la guerre, nous possédions une pièce de 4 rayée en bronze, se chargeant par la bouche, qui avait de grandes qualités. Elle était très-mobile, d'un métal excellent et très-résistant, et réunissait à ces avantages la justesse du tir. Sa portée seule laissait à désirer. Cette bouche à feu, dont on aurait pu tirer un grand parti, fut, après nos désastres, très-attaquée, et on résolut de la remplacer ; mais, avant de l'abandonner d'une manière définitive, on lui fit subir des modifications, et on la transforma en une pièce se chargeant par la culasse.

Ces changements réussissent complètement, et il résulte d'expériences faites au polygone de Vincennes que la pièce ainsi modifiée continue à posséder ses anciennes qualités et que, de plus, elle a acquis celle qui lui manquait : la portée. Sous ce dernier rapport, comme sous les autres, elle ne laisse aujourd'hui rien à désirer.

M. le Président de la République a voulu en juger par lui-même, et c'est dans ce but que la nouvelle pièce transformée a été essayée devant lui à Trouville. Quoique l'état de la mer ait gêné les expériences, néan-

— Frères, fit-elle, en arrachant l'enveloppe, il vous manquait un étendard, le voici ; je l'ai brodé de mes mains, je suis prête à l'arroser de mon sang.

Et elle le déploya.

Au centre d'un carré de soie, frangé d'or et se détachant en relief sur un fond rouge, la jeune fille avait brodé, avec un art merveilleux, l'image de la Vierge noire de Tchestakove, couronnée d'étoiles et portant entre ses bras son divin fils. Trois raies blanches, symbole de la trinité de la Pologne, partageaient l'étendard en trois triangles, dont l'un portait, à droite de l'image, l'aigle blanc du royaume de Pologne ; le second, à gauche, le cavalier de Lithuanie, et le troisième, l'archange saint Michel, patron de Ruthénie et du palatinat de Kief.

— Boze cos Polske ! s'écrièrent à la fois Wladimir et ses enfants, en s'inclinant avec un enthousiaste respect.

Éveillé par le bruit, Etienne tendait ses bras vers l'image brillante.

— Et toi aussi, tu mourras pour la défendre, dit Chusco, en embrassant son fils.

moins, elles ont pu permettre de constater la grande portée actuelle de la pièce et les autres qualités constatées à Vincennes.

Le prince Frédéric-Charles vient de faire annoncer officiellement qu'en sa qualité d'inspecteur général, il passera une revue de toutes les troupes tenant garnison dans l'Alsace-Lorraine, vers les derniers jours du mois d'août.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

ÉMISSION

DE 40,000 OBLIGATIONS

RAPPORTANT 15 FRANCS D'INTÉRÊT

(JOUISSANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1872)

Payables par semestre, les 4^{es} avril et 1^{er} octobre de chaque année

REMBOURSABLES EN 98 ANNÉES A 500 FRANCS

Autorisée par décision du Gouvernement,

en date du 25 mars 1872.

PRIX D'ÉMISSION : 255 FRANCS

PAYABLES COMME SUIT :

25 francs	en souscrivant,
30	— 10 septembre 1872,
75	— 20 novembre 1872,
50	— 20 février 1873,
75	— 20 mars 1873.

Le coupon d'avril sera reçu en déduction du dernier versement.

Les versements en retard seront passibles d'une retenue de 6 0/0.

Les souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte de 5 0/0 l'an.

En tenant compte du coupon d'avril 1873 et de la bonification d'intérêt sur les sommes versées, le prix de ces obligations ressort net à 250 fr. 80, rapportant 15 francs d'intérêt annuel, c'est-à-dire 6 0/0.

GARANTIES.

Le capital de la Compagnie : 24,000 actions libérées de 350 francs, cotées à la Bourse de 540 à 550 francs. . . . 12.000.000 fr. »

Subventions de l'État 25.460.108 80

dont 14,160,108 fr. 80 c. déjà encaissés ; et 11,300,000 francs payables le 15 janvier 1874 et le 15 janvier 1875.

Total 37.460.108 fr. 80

La Compagnie de la Vendée n'a encore émis que 28,000 obligations formant un capital de 8,000,000 francs.

Les obligations faisant l'objet de la présente émission, sont destinées :

1^o A assurer le service de trésorerie pour les avances que la Compagnie fait à l'État pour les travaux d'amélioration du port des Sables-d'Olonne et de la plate-forme de la ligne de Bressuire à Tours.

2^o A donner suite à un projet de contrat d'exploitation passé pour 98 ans avec la Compa-

répondre par...

— Par la patience, ma fille, interrompit la voix grave et douce de l'abbé Rascomsky qui, en arrivant du village d'Atrada, dont il était le pasteur, venait d'apprendre, de la bouche de Stiépan, la terrible nouvelle ; par la patience, comme le Christ, quand ses bourreaux le conduisaient au Calvaire.

— Le Christ savait qu'il devait ressusciter, mon père, repartit-elle impétueusement.

— Et qui vous a dit, fille de peu de foi, que ce même Christ, assez puissant pour se ressusciter lui-même, ne ressuscitera pas aussi la Pologne, purifiée par la persécution ?

Il y eut un moment de silence.

Ce fut Chusco qui le rompit.

— Jusqu'ici, dit-il d'une voix calme, mais ferme, la conscription n'a été suspendue sur nos têtes que comme une menace, mais s'il est vrai que dans deux jours les Russes mettent à exécution cette mesure inique et sanglante, que Dieu ait pitié de nous, car à la violence, nous répondrons par le désespoir ;

(La suite au prochain numéro.)

gnie de Poitiers-Saumur, contrat par lequel elle s'est engagée (sauf ratification par l'Assemblée générale) à garantir à cette Compagnie le montant de ses obligations, soit 6,500,000 francs.

Les concessions de la Compagnie de la Vendée comprennent :

1° Les lignes des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon à Bressuire, en exploitation..... 124 kilom.

2° La ligne de Bressuire à Tours en construction : 126 kilom., dont 75 kilom. (de Bressuire à Chinon) seront prochainement mis en exploitation, et le complément (de Chinon à Tours) à la fin de l'année 1873..... 126

3° Le tronçon de raccordement de Thouars à Montreuil Bellay..... 20

Ensemble..... 270

Plus les 100 kilomètres de la ligne de Poitiers-Saumur pendant tout le temps de sa concession..... 100

Soit un réseau de..... 370

dans les contrées les plus riches et les plus commerçantes de la France.

Bien que l'exploitation de date récente et ne portant que sur 124 kilomètres ne puisse être prise comme base du rendement kilométrique, les produits ont donné un excédant de 49,000 fr. sur les dépenses, et la progression des recettes qui, en 1872, n'est pas moindre de 42 0/0, assure le rendement kilométrique net nécessaire au service des obligations.

Le montant des obligations émises et en émission étant de 68,565, ci..... 68,565

desquelles il y a lieu de retrancher..... 26,000

dont les intérêts et le remboursement seront à la charge de la Compagnie de Poitiers-Saumur.

Il reste..... 42,565

obligations pour les 270 kilomètres formant la concession de la Compagnie des Chemins de fer de la Vendée, soit un intérêt de 2,500 francs à servir par chaque kilomètre.

Ce nombre d'obligations étant largement suffisant pour terminer les lignes formant l'ensemble des concessions, on peut voir combien sont faibles les charges dont chaque kilomètre sera grevé, et, par suite, quelle sécurité ces titres offrent aux souscripteurs.

Ces charges sont de beaucoup inférieures à celles qu'ont à supporter toutes les autres lignes du réseau français.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 août.

Au siège de la Compagnie, 13, rue de Lafayette, à Paris, et dans toutes les stations des lignes de la Compagnie de la Vendée livrées à l'exploitation ;

Au Crédit agricole, 17 et 19, rue Neuve-des-Capucines, à Paris ;

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, à Paris ;

Et en Province, dans toutes les Succursales et chez les Correspondants de ces deux établissements.

On peut également souscrire dans toutes les Succursales de la Banque de France, en versant au crédit de la Compagnie de la Vendée ou des établissements ci-dessus désignés.

Nouvelles diverses.

On dit que le gouvernement français aurait obtenu du Vatican la promesse formelle que M^{gr} Guibert, archevêque de Paris, recevra bientôt le chapeau de cardinal.

On annonce la mort de l'amiral anglais sir Collier, âgé de 88 ans.

Ce vétéran de la marine britannique était amputé du bras gauche depuis le combat naval d'Aboukir, où il figurait en qualité de *midshipman*, aux côtés de l'amiral Nelson.

On attribue à l'Internationale les incendies successifs qui éclatent à Metz et dans ses environs.

Une correspondance saisie dernièrement sur l'un des grévistes du Pas-de-Calais, que l'on suppose être affilié à la Société, aurait révélé à l'avance les sinistres qui devaient éclater à Metz et dans d'autres localités voisines.

La Tribune de Bordeaux annonce qu'elle suspend sa publication. Est-ce que le radi-

calisme serait en baisse dans l'ancienne capitale de la Guyenne ?

M. Geoffroy Saint-Hilaire vient de recevoir une lettre autographe du roi de Perse lui annonçant l'envoi de deux chameaux, provenant de ses écuries particulières.

L'un d'eux, qui fit durant trois années consécutives les délices de la cour, a été apprivoisé par Bul-Khan, ministre des finances, qui possède une des ménageries les plus curieuses.

On attend ces animaux dans les premiers jours de la semaine prochaine. Un emplacement spécial leur sera conservé au Jardin d'acclimatation.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

INSTITUTION SAINT-LOUIS

A SAUMUR.

Au mois d'octobre prochain s'ouvrira à Saumur, sous les auspices et le patronage de M^{gr} l'Evêque d'Angers, une Institution d'Enseignement secondaire, avec annexe de classes pour le français, comme dans les Lycées.

Par cette fondation, M^{gr} Freppel se propose de procurer à l'un des plus beaux arrondissements de son diocèse les avantages dont sont déjà si largement pourvus tous les autres.

Doté d'un établissement de premier ordre, Saumur n'aura plus rien à envier, sous ce rapport, aux cités voisines qui tendent trop à l'absorber aujourd'hui ; et, sur le terrain même des intérêts matériels, dans la lutte si vivement engagée de toutes parts, à notre époque, il trouvera, dans cette nouvelle Institution, un puissant moyen de maintenir son ancienne prééminence au milieu du vaste et riche pays dont il a été, durant tant de siècles, le Chef-lieu important et incontesté.

D'un autre côté, participant aux avantages offerts à leur capitale naturelle, les habitants de nos contrées ne seront plus condamnés, quand ils voudront assurer à leurs fils le bienfait d'une éducation chrétienne en même temps que d'une instruction supérieure, à faire violence à leurs affections les plus chères, en envoyant au loin des enfants dont il leur coûte tant de se séparer.

Toutefois, pour mieux assurer des résultats si importants, les fondateurs de l'Institution procéderont avec une prudente lenteur. Ils se borneront cette année aux classes inférieures : la septième, la sixième et la cinquième, pour le latin ; pour le français, les deux premiers cours. — C'est dire qu'au début, leurs élèves ne seront guères, pour la plupart, que d'assez jeunes enfants ; et ce sont précisément des éléments de cette nature qu'il leur faut pour réaliser le type de l'écolier, du collégien, du jeune homme bien élevé, tel qu'ils l'ont compris et qu'ils espèrent le présenter dans un avenir prochain.

Cette simple mesure en dit plus sur le fond de leurs intentions que les plus longs prospectus. Les parents comprendront que, pour eux, la fondation et la direction d'une Maison d'Education est une Œuvre de bien et de dévouement absolu, et non pas une entreprise de concurrence et de spéculation. Ils leur sauront gré du sacrifice matériel considérable qu'ils s'imposent pour assurer le succès moral de leur Institution.

C'est à ce prix que s'achète aujourd'hui la confiance ; c'est à ce prix qu'ils l'obtiendront.

S'adresser pour les demandes de renseignements et d'admission, à M. l'abbé PICHÉRI, chanoine honoraire, chez les dames de la Retraite, apparte-

ment de Monseigneur, montée du Fort, tous les jours, de 8 heures à 10 heures du matin, et de midi à 3 heures.

LES SUPPRESSIONS MUNICIPALES
EN MATIÈRE RELIGIEUSE

Ou dernier mot de la question.

S'il restait encore une dernière illusion à ceux qui croient au libéralisme de nos gouvernants républicains, elle doit disparaître aujourd'hui.

Depuis leur avènement aux affaires, de quoi s'occupent exclusivement nos conseillers municipaux ?

Attaquer les intérêts catholiques et combattre courageusement nos institutions religieuses, voilà leur objectif. Vous n'êtes pas habiles, Messieurs. Pour faire accepter la République, il ne faut pas la rendre odieuse ; et si, pour rester républicain, il faut cesser d'être catholique, je vous l'affirme, la France ne sera pas avec vous. Même dans notre pays, dont les capricieux hasards du suffrage universel vous ont momentanément donné l'administration, on est catholique. Comparez au nombre de ceux qui sont baptisés en naissant et veulent mourir avec les secours religieux, le chiffre de ceux qui consentent à se laisser condamner à l'enfouissement civil sous la prose vide et creuse que nous connaissons, vous n'avez pour vous qu'une très-infime minorité.

On ne se dit pas républicain quand on veut confisquer et monopoliser la liberté ; et quand, au mépris de cette liberté, on n'a d'autre souci que de léser et sacrifier les droits d'autrui, lors même qu'il s'agit de catholiques, il faut se résigner tôt ou tard à disparaître.

Pourquoi tous les essais de république en France ont-ils toujours si tristement raté ? Parce que toujours nos républicains, une fois au pouvoir, ont voulu la liberté..... pour eux seuls, et que leur libéralisme a toujours misérablement tourné en dictature.

La République tient dans la libre Amérique, pourquoi ? Parce que la balance est gardée juste et impartiale entre tous les éléments qui constituent la grande famille. Vous le voyez, il y a quelques mois : le gouvernement américain, qui n'admet pas du tout entre la République et la religion d'incompatibilité absolue, promulguait la loi du repos du dimanche.

Et depuis votre avènement aux affaires, encore une fois, quelle a donc été votre préoccupation constante ?

Vous commencez à regarder aujourd'hui nos rues mal pavées, qui vous demandent depuis longtemps des plaques et des numéros un peu mieux coordonnés. Vous pensez à substituer une eau plus saine aux eaux de nos puits et de nos sources, etc. ; c'est bien ; mais c'était là ce que nous demandions tout d'abord, et non point de vous ériger en corps enseignant et en académie se perdant en systèmes d'instruction et en théories inutiles. Tout allait bien, et la guerre était inutile.

Oui, votre préoccupation constante a été la guerre aux institutions, aux idées qui n'étaient pas les vôtres, et qui, les chiffres et les pétitions l'ont prouvé, étaient celles de la majorité. Dans cette glorieuse campagne, vous n'avez été arrêtés que par l'impuissance ou le droit absolu. Suivez bien.

Les Frères ont reculé devant une résistance qu'à notre avis ils auraient pu soutenir. Allocation supprimée.

Les religieuses ont fait valoir leur droit incontestable. On attend.

La chapelle Saint-Jean allait devenir bibliothèque ou musée. Le droit s'est dressé. On s'est replié en assez bon ordre.

Le buste de la République menaçait de remplacer, dans nos écoles, la Croix de Jésus-Christ. On a reculé probablement devant le ridicule.

Les vieillards de nos hospices allaient être soustraits à une situation peut-être un peu trop clérical (pour parler le langage de l'argot).

Malheureusement, l'impuissance était complète de remplacer le système actuel, et qui a fait ses preuves, par quelque chose de sérieux et de pratique. Ajourné.

Dans le Bureau de bienfaisance, il se trouve encore, paraît-il, des éléments religieux. — On va procéder, bientôt, par la méthode d'élimination.

Enfin, la ville contribuait pour une somme de 1,950 fr. au traitement du clergé de Saumur. C'était peu. Aussi, ce n'est pas pour la somme, mais c'est toujours autant de supprimé. On avait bien déjà pensé à cette mesure de haut libéralisme ; mais on n'était pas sûr, on avait hésité. Heureusement, les patriotes d'Angers en ont fait voir, d'une manière éclatante, la possibilité. On ne pouvait pas faire moins.

Dites maintenant si, dans l'opinion de nos honorables gouvernants, entre République et religion, ce qui est radicalement faux à notre avis, il n'y a pas impossibilité d'alliance, séparation, exclusion, hostilité absolue.

Donc, d'après eux, pour rester républicain, il faut cesser d'être catholique.

Conséquence dernière de vos prémisses, Messieurs, la France, restant catholique, cessera bientôt nécessairement, et grâce à vous, d'être républicaine.

Dans le département de Maine-et-Loire, la chasse ouvrira le 1^{er} septembre, ainsi que dans les départements des deux-Sèvres, et d'Indre-et-Loire.

La commission des chemins, réunie à la commission de permanence de la Vendée, a complété dans sa dernière séance du 5 de ce mois, les études qui lui avaient été demandées par le conseil général du département.

Le réseau vendéen y a été contrôlé dans tout son ensemble, et les subventions recueillies jusqu'à ce moment, par le concours des communes et des particuliers, qui y ont été annoncées pour un chiffre de 750,000 francs.

La commission a adopté de proposer au conseil général les tracés présentés par les concessionnaires, pour Machecoul et La Roche, et pour Fontenay, avec embranchement sur Montaigu et Cholet, par Chantonay, en bifurquant à l'Oie. Les modifications qui ont semblé offrir des avantages dans le tracé et dont les conditions de la subvention ont été admises, sous la réserve du concours intégral de la part qui incombe aux communes et aux particuliers.

Si cette détermination devient celle du conseil général, la Vendée aura rivalisé avec les départements qui l'entourent, en atteignant le développement le plus complet auquel elle puisse aspirer pour toutes ses grandes voies de circulation. (L'Etoile.)

On lit dans le Journal de Thouars :

Si nous sommes bien informés, la ville doit renoncer à l'espoir d'une école de sous-officiers au château.

Le Ministre de l'intérieur, profitant de l'incertitude où l'on est encore sur la création de ces écoles, va probablement bientôt demander le château pour y établir un pénitencier.

Avec 7 à 800 détenus dans ce vaste édifice, nous aurons en ville tout un personnel administratif et une garnison de deux ou trois cents hommes. De plus, le château serait restauré au compte de l'Etat, et la ville se trouvera déchargée d'une dépense de cent mille francs qu'aurait inévitablement entraînée le projet abandonné du ministre de la guerre.

Un décret du 5 août déclare d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer de Nantes à Paimboeuf, à Pornic et à Machecoul, avec prolongement de ce dernier point à la limite de la Vendée, vers Chalans.

M. Antoine Farran, ancien maire d'Angers, ancien député, président de la caisse d'épargne, est mort dimanche, après une cruelle et longue maladie.

Ses obsèques ont eu lieu mardi.

Vendredi, dans la soirée, un jeune homme, Alexandre Launay, ouvrier chez M. Besnard, d'Angers, a été atteint par un des cordages d'une machine qui marchait à toute vitesse. Le malheureux eut la jambe prise au-dessus de la cheville et les chairs coupées jusqu'à l'os.

M. le docteur Farge, qui lui a donné les premiers soins, a déclaré que la guérison serait longue, et que le blessé ne pourrait pas reprendre son travail avant trois mois.

Les courses de Cholet auront lieu le dimanche 8 septembre.

On écrit de Douarnenez, le 7 août :

Aujourd'hui, vers midi, madame veuve Délecluze et ses quatre enfants, ainsi que M. Grivart, son frère, juge d'instruction au tribunal de Quimper, se trouvaient sur le balcon d'un pavillon du parc de leur propriété, ce balcon s'est tout-à-coup effondré, entraînant avec lui les six personnes.

